SIEDA
Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20250515-20250508-DE
Reçu le 19/05/2025

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 15 mai 2025

Date de convocation : le 30/04/2025
Date d'affichage : 30/04/2025
Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de mai, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron s'est réuni au siège du SIEDA, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES – Patrick AURUSSE – Jacques BARBEZANGE - Christophe BERNIE – Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Bernard GORGEON – Christian LABORIE –Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU– Brigitte MAZARS – René MOUYSSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS– Thierry TEULIER – Christian TIEULIE – Pierre TIEULIE - Bernard VERDIE

Etaient absents ou excusés : 24 Dont 0 ont donné procuration

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les membres du Comité Syndical de désigner l'un des membres du Comité pour Secrétaire. Monsieur Jean Marie LACOMBE désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2025/05/08

BUDGET ANNEXE THD
AFFECTATION DE RESULTATS 2024 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

12 rue de Bruxelles
Bourran
12000 RODEZ
05 65 73 31 60
sieda@sieda.net
www.sieda.fr

SIEDA
Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron

DELIBERATION N° 2025/05/08

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20250515-20250508-DE
Reçu le 19/05/2025

BUDGET ANNEXE THD
AFFECTATION DE RESULTATS 2024 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE TRES HAUT DEBIT

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Dépenses de l'exercice	1 335 726.06 €		Recettes de l'exercice	1 412 089.06 €
			Excédent reporté	470 360.65 €
TOTAL	1 335 726.06 €		TOTAL	1 882 449.71 €
	RESULTAT	**546 723.65 €**		

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Dépenses de l'exercice	7 443 738.74 €		Recettes de l'exercice	7 751 991.66 €
Déficit reporté			Excédent reporté	8 143 530.03 €
TOTAL	7 443 738.74 €		TOTAL	15 895 521.69 €
	RESULTAT	**8 451 782.95 €**		

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE **8 998 506.60 €**

Monsieur le Président indique que les résultats par budgets s'entendent comme suit :
Budget ANNEXE THD 2024

Section d'investissement	
Excédent reporté comptable au 31.12.2024	8 451 782.95 €
Restes à réaliser en dépenses reportée au 31.12.2024	13 107 281.85 €
Restes à réaliser en recettes reportées au 31.12.2024	4 709 880.65 €
Excédent de financement de la section d'investissement	54 381.75 €
Solde excédentaire	**601 105.40 €**

Monsieur le Président propose d'affecter les excédents des sections aux sections soit affecter :
- 546 723.65 € en excédent de fonctionnement reporté en section de fonctionnement
- 8 451 782.95 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à affecter les résultats du budget annexe THD 2024 au budget supplémentaire ANNEXE THD 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Et Publication ou notification
Du

S.I.E.D.A. B.P. 3216 12002 RODEZ CEDEX 9

Le Président du SIEDA

DAVID

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'appli cation Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

12 rue de Bruxelles
Bourran
12000 RODEZ
05 65 73 31 60
sieda@sieda.net
www.sieda.fr